

Le transport routier est régi par différentes réglementations techniques et sociales dont la Réglementation Sociale Européenne qui garantit le respect des temps de travail des chauffeurs routiers, au sein de l'Union Européenne. Le non-respect de ces réglementations représente un risque financier et pénal pour l'entreprise contrevenante. Lors de cette formation DIALOGIS vous propose de vous présenter les différents points à respecter ainsi que les sanctions encourues en cas de non-respect.

#### **Fiche programme**

- Voir notre [fiche programme en ligne](#).

#### **Objectif(s) de formation**

- Appliquer la réglementation du transport routier.

#### **Objectif(s) pédagogique(s)**

- Mettre en œuvre la réglementation sociale française et européenne (applicable sur le territoire français d'après la Règlementation Sociale Européenne en vigueur – RSE 2007),
- Décrire la réglementation technique des véhicules,
- Anticiper les normes, et notamment environnementales.

#### **Modularisation des parcours de formation**

- Sans objet.

#### **Durée**

- 1 jour – 7 h.  
Une journée de formation dure 7 heures en moyenne.

#### **Dates**

- Voir les dates sur la [fiche programme en ligne](#).

#### **Lieu**

- Sur l'un de nos centres : voir nos centres sur la [fiche programme en ligne](#).  
Dans le cadre d'une formation réalisée dans nos locaux, une formation aux risques est mise en œuvre (en référence aux articles L4141-1 à 3 du code du travail).

#### **Public visé**

- Responsables et assistants des services transport et logistique, responsable d'exploitation et responsable expéditions, ADV.

#### **Prérequis**

- Prérequis apprenants : aucun
- Prérequis techniques et organisationnels : aucun

#### **Matériel(s) pédagogique(s)**

- Le formateur Dialogis utilisera un vidéo projecteur, un tableau blanc et/ou tableau papier, dans une salle adaptée à la formation.

#### **Modalités de sélection des apprenants**

- Les apprenants sont sélectionnés, selon les prérequis énoncés, par le commanditaire de la formation.

### **Intervenant(s)**

- Formateur expert en Transport.

### **Méthode(s) pédagogique(s)**

- Le formateur Dialogis s'appuiera sur un diaporama, des exercices et cas pratiques. Il pourra utiliser une approche déductive ou inductive en fonction du niveau des apprenants, et favorisera les échanges en illustrant les thématiques abordées par des cas réels issus de son expérience et celle des apprenants.

### **Support(s) pédagogique(s)**

- Les supports de formation seront remis aux apprenants à l'issue de la formation sous format électronique. Chaque diapositive est numérotée ; les apprenants pourront donc noter des commentaires ou échanges réalisés pendant la formation en se référant au numéro de la diapositive concernée.

### **Dispositif d'évaluation**

- Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques :
  - Evaluation formative (en cours de formation),
  - Evaluation sommative en fin de formation sous forme de QCM.
- Evaluation de l'action de formation :
  - Une évaluation à chaud est conduite afin de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des apprenants,
  - Une évaluation à froid peut être conduite si prévue au cahier des charges.

### **Validation**

- Cette formation donnera lieu à la remise d'une attestation de présence reprenant les résultats de l'évaluation des acquis.

### **Offre tarifaire**

- 700,00 € H.T.

### **Conditions Générales de Vente**

- Communiquées avec l'offre tarifaire.

### **Formation dispensée en français**

## 1. Introduction

- Tour de table :
  - Présentation du formateur et des apprenants,
  - Recueil des attentes des apprenants.

## 2. Connaître la législation sur les temps de travail des conducteurs

- Gestion des temps maximum des conducteurs, d'après la Règlementation Sociale Européenne de 2007 en vigueur (Règlement Social CE/561/2006) :
  - La conduite continue, journalière, hebdomadaire,
  - Le repos journalier, le repos hebdomadaire,
  - Le temps de travail journalier, hebdomadaire.

## 3. Utiliser les outils de contrôle sur les temps de travail et de repos du personnel roulant

- Les appareils de contrôle :
  - Le chrono tachygraphe analogique,
  - Le chrono tachygraphe numérique.
- La lecture des disques et des cartes.

## 4. Anticiper les risques et les infractions à la réglementation des temps de conduite

- Liste des sanctions encourues.

## 5. Cas pratiques

- Calculer les temps de conduite, de travail et de repos des conducteurs routiers,
- Identifier des infractions à la législation sur feuille d'enregistrement des disques.

## 6. Connaître les normes techniques des poids lourds

- Les dimensions réglementaires des véhicules,
- La méthode de calcul du Poids Maximum Autorisé et de la Charge Utile par véhicule,
- La Charge Maximale par Essieu.

## 7. Maîtriser les règles de sécurité du transport routier

- Les restrictions de circulation,
- Les limites de vitesse des poids lourds,
- Les équipements obligatoires.

## 8. Cas pratiques

- Calcul du Poids Maximum Autorisé,
- Calcul de la Charge Utile,
- Calcul de la Charge à l'Essieu.

## 9. Anticiper les normes environnementales

- L'impact environnemental des transports,
- La charte CO<sup>2</sup> : les transporteurs s'engagent,
- Le dernier affichage environnemental des prestations transports.

## 10. Exemples d'actions environnementales

- L'éco conduite,
- Les modes alternatifs à la route.

## 11. Evaluation sommative

- QCM

## 12. Plan d'actions

- Enumération des points clés de la formation par chaque apprenant.
- Relevé des actions à mettre en place sur le site par chaque apprenant.

## 13. Conclusion

- Evaluation de la formation,
- Bilan et tour de table.